



La confrérie du vin de Cahors

a le plaisir de vous convier à la première célébration des

## 40 ans de l'AOC Cahors

Dimanche 3 Juillet 2011 à Cahors

L'année 2011 est une année historique pour l'AOC Cahors qui fête ses 40 ans. C'est aussi l'année d'une petite révolution pour la confrérie du Vin de Cahors qui va revisiter le déroulement de ses apparitions et intronisations pour revenir aux sources de sa mission ! Nous allons faire partager de façon conviviale et ludique l'amour de l'histoire de Cahors, de son terroir, et de son vin. Début Janvier de nombreux membres du Grand Conseil se sont retirés pour poursuivre leurs vies personnelles. Nous les remercions pour leur énergie consacrée à la confrérie :

Francis Laffargue, Grand Maître  
Jean-Louis Bruguière, Grand Ambassadeur  
Michel Reilhé, Grand Argentier  
Alexis Pelissou, Grand Conseiller  
Jean Treil, Grand Conseiller  
Fabrice Durou, Grand Conseiller

**La nouvelle équipe** en place a donc pris quelques mois pour trouver ses marques (voilà pourquoi ce courrier a tardé) mais à présent tout est prêt pour une année époustouflante, digne des 40 ans de l'AOC et qui fera regretter aux absents de ne pas être venus ! Le Grand Conseil de la confrérie est dorénavant représenté par les membres suivants :

- **Philippe LEJEUNE**, viticulteur, Château de Chambert : Grand Maître
- **Maurin BERENGER**, viticulteur, Domaine de la Bérangerie : Grand Conseiller Maître
- **Marinette CAVALIE**, viticultrice, Château Saint-Sernin : Grand Chancelier
- **Didier PELVILLAIN**, Viticulteur, Château de Cénac : Grand Argentier
- **Georges SOUQUES**, Viticulteur, Camp d'Auriol : Grand Chambellan
- **Johan VIDAL**, viticulteur, Château La Reyne : Grand Echanson
- **Stéphane AZEMAR**, Viticulteur, Clos d'un jour à Duravel : Grand Conseiller
- **Martial GUIETTE**, Viticulteur, Les roques de Cana à St Vincent Rive D'Olt : Grand Conseiller
- **Michel CASSOT**, Viticulteur, Château la Coustarelle à Prayssac : Grand Conseiller
- **Frank RIGAL**, viticulteur, Château Saint Didier à Parnac : Grand Conseiller

En tant que Grand Maître, ma mission est de guider la confrérie, m'assurer de son dynamisme et de donner envie à vous tous de participer à nos événements. A quoi sert la confrérie, et en quoi mérite-t-elle votre attention ? La suite de ce courrier va vous éclairer...mais surtout, venez assister aux prochaines intronisations et repas et vous aurez la meilleure des réponses !

La confrérie du Vin de Cahors c'est un lien avec 2.000 ans d'histoire, mais c'est aussi la nécessité d'être en phase avec notre époque : concilier le respect des traditions et de la

culture tout en s'adaptant à notre siècle. Ainsi, notre petite révolution va commencer par notre communication. Nous allons continuer nos courriers habituels, mais nous avons créé une page Facebook pour un échange régulier avec vous : vous postez vos questions, ou commentaires ou même photos, et nous faisons de même. Ce moyen simple et efficace va permettre un bien meilleur partage de notre passion commune. Pour trouver la page, simplement aller sur [www.confrie-vindecahors.fr/fb](http://www.confrie-vindecahors.fr/fb)

Pour cette année (pour plus de détails, suivre nos messages sur Facebook), voici le programme déjà défini pour vous :

- Dimanche 3 Juillet : Intronisations et repas des 40 ans de l'AOC Cahors
- Samedi 17 Septembre : Ban des vendanges (un courrier sera envoyé courant Juin)

## Programme : Dimanche 3 Juillet 2011, 40 ans AOC Cahors

- 19h : Apéritif devant le pont Valentré (côté gauche, en bord de rive)
- 19h30 Intronisations des nouveaux chevaliers : cérémonial et discours revisités, intronisations en Français, Anglais et Chinois ; participation active des intronisés, moment surprise unique et mémorable pour tous...mais je n'en dis pas plus, il faut venir !
- 21h : Repas gastronomique « Lots & Saveurs » des 40 ans de l'AOC Cahors : tout juste 200 places disponibles pour un repas mémorable créé de mains de maîtres par nos chefs des bonnes tables du Lot ; accompagné de vins sélectionnés par nos soins. Discours d'ouverture et intervention durant le repas par la confrérie. Prix de chaque repas (intégralement reversé aux bonnes tables du Lot): 60 €

Des places sont déjà réservées pour de la presse nationale et Internationale ainsi que des commerçants étrangers venant spécialement pour cet évènement et orchestration uniques de la confrérie.

Que ce soit pour venir au repas, ou uniquement découvrir la scène d'intronisations totalement revisitée, voilà la bonne raison pour renouveler votre cotisation à la confrérie ! Remplissez le coupon réponse joint le plus rapidement possible et retournez-le avec votre règlement à l'adresse indiquée. Au dos de ce coupon, vous pouvez également proposer l'intronisation de nouveaux chevaliers, c'est un rare privilège dont vous pouvez profiter ! Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter par téléphone (05 65 35 40 28 – 05 65 20 13 26), ou par email : [contact@confrie-vindecahors.fr](mailto:contact@confrie-vindecahors.fr) . Pour une bonne gestion des réponses nous vous remercions de répondre avant le samedi 18 Juin 2011.

Dans l'attente de vous recevoir,  
Philippe Lejeune / Grand Maître



Confrérie du Vin de Cahors

Tel : 05 65 35 40 28 – 05 65 20 13 26 / Fax : 05 65 30 79 88  
E-mail : [contact@confrie-vindecahors.fr](mailto:contact@confrie-vindecahors.fr) - Site WEB : <http://www.confrie-vindecahors.fr>

# Fiche d'inscription aux 40 ans de l'AOC Cahors

## Dimanche 3 Juillet 2011 à l'espace Valentré, Cahors

A retourner au secrétariat (voir adresse ci-dessous)  
accompagné de votre règlement avant le samedi 18 Juin 2011

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Contact Email Internet: .....

J'assisterai à la célébration des 40 ans de l'AOC Cahors  Oui  Non

▪ **Cotisation 2011** (cocher la case correspondante) :

- Adhérent seul..... 40 €
- Couple (tous deux membres de la confrérie)..... 60 €
- Bienfaiteur..... 80 €

▪ **Réservation des repas (60€ par repas):**

60 € x ..... = ..... €

**Soit au TOTAL : ..... €**

Je joins à cette fiche d'inscription mon bulletin de cotisation annuelle ainsi qu'un chèque bancaire ou postal ou un eurochèque (préciser le n° de compte) à l'ordre de la Confrérie du vin de Cahors suivant le décompte ci-dessus. Si vous réglez par virement bancaire (n° de compte international : FR76 1120 6000 9410 1439 1600 082 – IBAN : AGRIFRPP812), nous vous remercions de bien vouloir préciser votre nom sur l'ordre de virement, ET de nous retourner la présente fiche en précisant la date du virement. Pour des raisons d'organisation, nous vous rappelons qu'il ne nous est plus possible d'assurer une réservation si elle n'est pas accompagnée de son règlement, et qu'aucune annulation ne pourra être remboursée après le 29 juin 2011.

Date et signature

Adresse Secrétariat :

Confrérie du Vin de Cahors –MME M. CAVALIE – les Landes- 46 140 PARNAC

Tel : 05 65 35 40 28 – 05 65 20 13 26 / Fax : 05 65 30 79 88

Email : [contact@confrerie-vindecahors.fr](mailto:contact@confrerie-vindecahors.fr)

## Parrainage de nouveaux Chevaliers

A retourner au secrétariat (voir adresse ci-dessous)  
avec règlements, avant le 03 Juin 2011

Cher confrère,

En tant que chevalier, vous défendez le vin de Cahors et son terroir. Souvenez-vous que pour devenir chevalier du vin de Cahors, il faut être parrainé par un chevalier existant, comme vous ! Alors si vous avez l'envie de faire élever chevalier certaines de vos connaissances, famille, amis ; en voici l'occasion. La procédure est simple : vous nous envoyez rapidement la liste proposée que nous étudierons en grand conseil (avant le 03 Juin, ensuite il sera trop tard).

Vous trouverez ci-après la liste à remplir et nous retourner (par courrier, fax...ou beaucoup mieux, par internet à [contact@confrerie-vindecahors.fr](mailto:contact@confrerie-vindecahors.fr)).

Qui peut devenir Chevalier ? Toute personne majeure qui partage les valeurs de la confrérie.

Qui paye ? Pour un nouveau chevalier, il y a 92 € de droits de chancellerie (payé une seule fois), ainsi que la cotisation annuelle de 40 €. Le chevalier peut tout payer, mais il arrive aussi que le parrain règle (tout ou partie) comme cadeau. Dans tous les cas, le règlement complet doit être reçu au plus tard le 17 juin 2010 car nous éditons des diplômes manuscrits nominatifs.

### **Votre proposition de Chevalier(s) :**

Nom : ..... Prénom : .....

Activité (courante ou passée) : .....

Contact Email Internet: .....

Nom : ..... Prénom : .....

Activité (courante ou passée) : .....

Contact Email Internet: .....

Nom : ..... Prénom : .....

Activité (courante ou passée) : .....

Contact Email Internet: .....

Adresse Secrétariat :

Confrérie du Vin de Cahors –MME M. CAVALIE – les Landes- 46 140 PARNAC

Tel : 05 65 35 40 28 – 05 65 20 13 26 / Fax : 05 65 30 79 88

Email : [contact@confrerie-vindecahors.fr](mailto:contact@confrerie-vindecahors.fr)